

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée extraordinaire de la Société de transport de Lévis, le **jeudi 3 mai deux mille douze à 17h.**

SONT PRÉSENTS :

M. Michel Patry, Président
M. Jean-François Carrier, Directeur général
M. Mario Sirois, Adjoint au directeur général
M. Mario Fortier, Administrateur
M. Jean-Luc Daigle, Administrateur
M. Michel Turner, Administrateur
Mme Janet Jones, Administratrice
M. Serge Côté, Administrateur
Mme Nathalie Plante, Représentante des usagers du T.A.
Mme Marjorie Guay, Représentante des usagers du T.C.

EST ABSENT :

M. Jean-Pierre Bazinet, Vice-président

- ORDRE DU JOUR -

1. Adoption de l'ordre du jour
 2. Déplacement du lieu de la séance ordinaire du Conseil d'administration de la Société de transport de Lévis du 24 mai 2012
 3. Levée de l'assemblée
-

1.- Adoption de l'ordre du jour

- RÉOLUTION 2012-061-

Il est proposé par Madame Marjorie Guay
appuyé par Monsieur Mario Fortier

et résolu unanimement

QUE l'ordre du jour de l'Assemblée extraordinaire du jeudi 3 mai 2012 soit adopté tel que lu.

Adoptée. -

2.- Déplacement du lieu de la séance ordinaire du Conseil d'administration de la Société de transport de Lévis du 24 mai 2012

RÉSOLUTION 2012-062-

CONSIDÉRANT la résolution 2011-191 - Adoption du calendrier des assemblées ordinaires du Conseil d'administration de la Société de transport de Lévis pour l'année 2012 ;

CONSIDÉRANT les travaux de construction en cours au Centre d'opération de la Société de transport de Lévis ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale ;

Il est proposé par Monsieur Michel Turner
appuyé par Monsieur Jean-Luc Daigle

et résolu unanimement

QUE ce Conseil autorise la modification du lieu de la prochaine séance ordinaire du Conseil d'administration prévue le jeudi 24 mai 2012 à 19h30 pour que celle-ci ait lieu au : 959, rue de l'Hotel-de-Ville, St-Jean-Chrysostome.

QUE ce changement de lieu soit communiqué aux résidents par la voie d'une publication dans un hebdomadaire de Lévis.

Adoptée. –

3.- Levée de l'assemblée

- RÉSOLUTION 2012 - 063 -

Il est proposé par Monsieur Mario Fortier
appuyé par Monsieur Michel Turner

et résolu unanimement

QUE l'assemblée soit levée.

Adoptée. –

Le Président, Michel Patry

Le secrétaire, Mario Sirois